

LA FRANCOPHONIE CANADIENNE COMME PUBLIC : PENSER SES ESPACES, SES POLITIQUES ET SES PROBLÈMES

**Colloque étudiant du Centre de recherche en civilisation
canadienne-française de l'Université d'Ottawa
12 et 13 novembre 2015**

La notion de public, à la fois pluridisciplinaire et polysémique, permet d'aborder un ensemble de phénomènes, d'acteurs et de processus. Pluridisciplinaire, elle se situe à la croisée des sciences humaines et sociales, traversant les champs de la sociologie (action publique, problèmes publics), de la science politique (politiques publiques, distinction public/privé), des arts (publics littéraires, artistiques, non publics), de la géographie (espace public), du droit (droit public) et de la communication (sphère publique). Polysémique, la notion de public désigne une panoplie de réalités : un type de collectif (public, audience), une qualité de l'espace (espace public/privé), des types d'action (politiques publics, services publics) et des constructions symboliques (opinion publique, problèmes publics).

Cette richesse fait de la notion de public un outil pour aborder la francophonie canadienne de façon à faire apparaître des acteurs, des actions et des phénomènes inédits. Elle révèle des tensions et des conflits qui existent entre les francophones et les autres groupes de même qu'au sein de la communauté francophone elle-même. Qu'il soit question d'espaces de débat politique ou artistique, parler en terme de « public » permet d'envisager la francophonie canadienne non pas comme une communauté consensuelle et homogène, mais comme un lieu complexe et fragmenté, un espace politisé, traversé de discussions et de contestations. Elle permet également de rendre compte des diverses manières dont les francophones côtoient d'autres espaces et participent à d'autres publics.

Ce colloque invite toute proposition de communication permettant de réfléchir à l'une des problématiques suivantes, ou toute autre question relative au public se rapportant à la francophonie canadienne :

- Quelles sont les capacités d'action publique de la francophonie canadienne ? Quels sont ses problèmes publics ? Comment les publics publicisent-ils les enjeux qui préoccupent les communautés franco-canadiennes ?
- Quel est le public des politiques visant la francophonie ? Les francophones minoritaires forment-ils un public ? Quel est l'impact de la judiciarisation des enjeux linguistiques sur l'action publique francophone ?
- Quels constats faire de la (des) sphère(s) publique(s) francophone(s) ? Quelles sont ses caractéristiques ? Quels rôles les médias traditionnels et les nouveaux médias jouent-ils dans la fabrication ou la consolidation de sphères publiques et de publics ?
- Comment qualifier les publics culturels et artistiques francophones ? Quelles stratégies les institutions artistiques, culturelles et médiatiques emploient-elles pour développer leur public et rejoindre différents groupes ? À quels publics les productions artistiques, culturelles et médiatiques s'adressent-elles et comment ceux-ci sont-ils construits au sein des œuvres et des discours ?
- Comment les espaces francophones minoritaires sont-ils gérés ? La francophonie se décline-t-elle différemment en milieu rural ou urbain ? Qu'est-ce qu'un espace public dans un contexte anglophone ou bilingue ? Quels types de représentations des espaces publics retrouve-t-on dans les arts, les médias et les discours intellectuels francophones ?



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

COLLOQUE ÉTUDIANT
COLLOQUE ÉTUDIANT

- Quelle place le français occupe-t-il dans la sphère et l'espace publics ? Le français est-il une langue publique ou privée ? Comment les francophones, en tant qu'individus, s'insèrent-ils dans les débats publics de leur communauté, que ces débats soient liés à la francophonie ou non ? Quelle place la culture et l'histoire francophones prennent-elles dans les espaces médiatiques anglophones ?
- Comment la francophonie occupe-t-elle la sphère publique canadienne et la sphère publique internationale ? La francophonie canadienne participe-t-elle à un public plus large (la Francophonie internationale), voire un public qui n'est pas francophone (qu'il soit provincial, canadien, nord-américain ou international) ?

Ce colloque est ouvert à tous les étudiants de maîtrise et de doctorat, ainsi qu'aux stagiaires postdoctoraux qui s'intéressent à la francophonie canadienne, peu importe leur domaine d'études sans égard à leur institution d'attache. Aucuns frais d'inscription ne sont requis.

Les étudiantes et les étudiants intéressés à soumettre une proposition de communication peuvent le faire par courriel à l'adresse suivante : crccf@uottawa.ca. **La date limite est le 5 juin 2015.**

La proposition de communication doit comprendre les éléments suivants :

- 1) le titre de la communication ;
- 2) les coordonnées du présentateur ou de la présentatrice (nom, prénom, statut, établissement, adresse électronique) ;
- 3) un résumé d'environ 300 mots de l'exposé (comprenant la problématique générale et les idées principales) ;
- 4) une courte biographie (5 lignes) ; et
- 5) des indications concernant l'utilisation d'équipement audiovisuel.

Organisateurs

Ariane Brun del Re, doctorante, Département de français, Université d'Ottawa

Marie Hélène Eddie, doctorante, Département de sociologie, Université d'Ottawa

Mathieu Wade, doctorant, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal



Manifestation devant la prison de Blackburn Hamlet, lors de la remise en liberté de quatre membres du Mouvement C'est l'temps qui avaient refusé de payer des contraventions unilingues anglaises, Ottawa, 22 novembre 1975. De g. à d. : Yvon Langlois, Guy Béland, Jean-Guy Giroux et André LaFrance, incarcérés le 21 novembre, accueillis par Jacqueline Pelletier (au centre) qui avait été incarcérée le 13 juin. Photo : François Roy, *Le Droit*. (Université d'Ottawa, CRCFF, Fonds Le Droit (C71), Ph92-1532-30529_8).